



Les ampoules économiques
usagées se recyclent.

SLRS



Fondation Suisse pour le recyclage des
sources lumineuses et luminaires SLRS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral de l'énergie OFEN

Les ampoules économiques usagées doivent être rapportées dans un centre de collecte ou un point de vente pour leur recyclage. Le retour est gratuit.

Marche à suivre si une ampoule économique se casse :



- 1.** Aérer la pièce avant, pendant et après le nettoyage.
- 2.** Ramasser les débris de verre et la poussière à l'aide de papier ménage. Pour les tapis, utiliser du ruban adhésif. Attention au danger de coupures ! Ne pas utiliser l'aspirateur ou le balai.
- 3.** Emballer les débris et le matériel de nettoyage dans un sachet plastique, le fermer par un nœud et le jeter avec les déchets ménagers.

Impressum

© Office fédéral de la santé publique (OFSP), Office fédéral de l'environnement (OFEV), Office fédéral de l'énergie (OFEN), Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires (SLRS)
Editeur : Office fédéral de la santé publique
Date de publication : octobre 2013

Diffusion : OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne, www.publicationsfederales.admin.ch

Numéro de commande : 311.654.f

Numéro de publication OFSP :
VS 10.13 3'000d 1'000f 500i 40EXT1312

Renseignements : www.ofsp.admin.ch, www.ofev.admin.ch,
www.ofen.admin.ch, www.slrs.ch

Publication également disponible en allemand et en italien.
Imprimé sur papier blanchi sans chlore